

Charte de l'intervenant extérieur bénévole

Vous allez accompagner ou intervenir à l'école, auprès d'élèves, sur autorisation de la directrice ou du directeur. Cette charte a pour but de clarifier les modalités de ces interventions.

Le rôle d'accompagnateur

Je m'engage à accompagner un groupe d'enfants en sortie, ou à mener une activité, en respectant les consignes de l'enseignant. Il me fait confiance pour intervenir auprès du groupe qu'il m'a confié. L'enseignant reste à tout moment responsable des élèves.

J'ai une attitude positive et bienveillante envers les enfants, les adultes et le projet proposé par l'enseignant.

La sécurité du groupe

J'identifie mon groupe (prénom de chaque enfant).

Je ne me sépare pas du groupe qui m'a été confié et vérifie régulièrement le nombre d'élèves lors de chaque déplacement en m'assurant que le groupe est au complet.

Je ne reste jamais isolé avec un élève.

Je ne prends aucune initiative sans en informer l'enseignant.

Si un enfant outrepassé les règles, se blesse ou ne se sent pas bien, j'en informe l'enseignant.

Je ne propose aucun aliment, ni à mon enfant, ni aux autres enfants (risques d'allergies alimentaires).

L'exemplarité

Je m'engage à respecter le principe de laïcité à l'école et le règlement intérieur de l'établissement.

Mon attitude est la même avec tous les enfants du groupe (y compris si mon propre enfant en fait partie).

Mon langage et mon comportement sont exemplaires à l'égard de tous les enfants, sans exception.

Les sorties et activités font partie du temps scolaire, je respecte l'interdiction de fumer, en intérieur comme en extérieur, tant que j'accompagne ou intervins auprès des élèves.

Je n'utilise mon téléphone portable qu'en cas d'urgence.

Je respecte les consignes ou les décisions de l'enseignant.

Le respect de la vie privée des enfants

Sauf accord de l'enseignant, je ne suis pas autorisé à photographier ou à filmer (respect du droit à l'image des enfants, comme des adultes - article 9 du code civil). En aucun cas, je ne peux diffuser ces images à des tiers ou sur les réseaux sociaux.

Je garde confidentiel toute information ou incident qui aurait été porté à ma connaissance lors de la sortie ou de l'activité.

Nous vous remercions pour votre engagement et votre soutien et d'avoir pris connaissance de ces quelques recommandations.

Coupon à retourner à l'école après l'avoir signé

.....
Mme / M. accompagnant ou
intervenant pour la classe de l'élève : déclare avoir pris
connaissance et m'engage à respecter la Charte de l'intervenant extérieur bénévole remise par
l'enseignant.

Date :

Signature :